

INSTITUT DES METIERS DE LA JUSTICE ET DE L'ADMINISTRATION

ESTABLE D'IDENTITÉ

- > Domaine : Droit, Économie, Gestion
- > En formation initiale
- > En formation continue

> 1 année

CANDIDATER

https://www.univ-larochelle.fr/formation/admission-inscription-et-scolarite/candidatures-et-inscriptions/candidater-universite-la-rochelle/

CONTACT

Site Droit, Science Politique et Management 45 rue Francois de Vaux De Foletier 17024 La Rochelle cedex 1 Téléphone : +33 (0)5 46 45 85 20

Web:

Courriel: contact_droit@univ-lr.fr

OBJECTIFS

> Le mot des responsables

Notre IMJA a vocation à vous accompagner dans la réussite de vos projets professionnels. Il dispose en la matière d'une expérience de plus de deux décennies. Aussi sérieuse que soit la structure, rien ne remplace l'investissement et la motivation personnelle du candidat.

La réussite à un concours nécessite, en amont, un travail intense, continu et méthodiquement organisé. Autrement dit, l'étudiant doit déjà adopter un comportement de futur professionnel : discipline, implication personnelle, ponctualité, présence aux cours dispensés à l'IMJA. Ces aspects sont fondamentaux.

Notre formation met par ailleurs l'accent sur la "méthodologie" des épreuves écrites et orales afin de vous préparer au mieux à ces moments clés, notamment les entretiens avec les jurys d'admission aux concours.



Marie-Sophie Bondon



Stéphane Pinon

✓ ADMISSION

> Votre profil

Vous souhaitez préparer un concours pour exercer d'un des nombreux métiers de la justice et de l'administration tels qu'officier de police ou de gendarmerie, contrôleur ou inspecteur des douanes, greffier, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, attaché d'administration, rédacteur ou attaché territorial, etc...

Vous devez vous inscrire au parcours « Métiers de l'administration, de la justice et de la sécurité ».

L'inscription au parcours « Métiers de l'administration, de la justice et de la sécurité » est ouverte :

- aux étudiant es titulaires au minimum d'une licence de droit, ou d'administration publique, ou d'un diplôme de science po (ou d'un titre ou d'un diplôme reconnu équivalent).
- aux étudiant.es titulaires au minimum d'une licence dans d'autres domaines (sciences, SHS).
- aux personnes bénéficiaires d'une validation des acquis de l'expérience,
- aux fonctionnaires préparant les concours internes.

Attention : l'étudiant.e doit s'assurer qu'il dispose du titre ou du diplôme requis pour le concours visé.

Vous souhaitez préparer l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats, vous devez vous inscrire au parcours « CRFPA ».

L'inscription au parcours « CRFPA » est ouverte :

- aux étudiant.es titulaires au minimum d'un master 1 de droit, ou inscrit en master 1 à l'Université de La Rochelle au moment de leur inscription.

Comment candidater?

Vous souhaitez candidater à la préparation aux concours des métiers de la justice et de l'administration (IMJA)

L'IMJA propose deux parcours avec des calendriers spécifiques.

Le parcours métiers de l'administration, de la justicie et de la sécurité prépare aux principaux concours de de l'administration (IRA, Douanes, Police, Gendarmerie, Administration pénitentiaire, etc.). Pour s'adapter aux calendriers des concours, la rentrée du parcours a lieu la 3ème semaine de septembre et les cours se déroulent principalement de septembre à mars.

Les inscriptions s'arretent mi-septembre (voir le site dédié pour la date de l'année en cours).

Le parcours CRFPA prépare à l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats. La rentrée du parcours a lieu début décembre et les cours se déroulent de janvier à juillet. Les étudiant es qui le souhaitent peuvent toutefois s'inscrire dès septembre pour suivre les cours proposés dans le cadre du parcours.

Les inscriptions s'arretent début décembre (voir le site dédié pour la date de l'année en cours).

La préparation aux concours des métiers de la justice et de l'administration de La Rochelle collabore avec l'IEJ de Poitiers pour l'organisation de l'examen d'entrée au CRFPA. Les écrits de cet examen se déroulent à La Rochelle pour les étudiants rochelais et le Grand Oral à Poitiers.

PROGRAMME

- obligatoire = à choix
- > Parcours CRFPA
 - > Année 1

> Culture générale

Conférences d'actualités

Volume horaire 24h (24h travaux dirigés)

• Enjeux et problèmes du monde contemporain

Volume horaire 24h (9h cours magistraux - 15h travaux dirigés)

• Fondamentaux de culture générale

Volume horaire 30h (12h cours magistraux - 18h travaux dirigés) • Revue de presse : Actualités politiques, économiques et sociales

Volume horaire 12h (12h travaux dirigés)

> Droit des obligations

Droit des obligations

Volume horaire 42h (21h cours magistraux - 21h travaux dirigés)

> Droit privé

• Epreuves de spécialité : Autres épreuves de droit privé

Volume horaire 30h (15h cours magistraux - 15h travaux dirigés)

• Epreuves de spécialité : Droit administratif

Volume horaire 15h (15h travaux dirigés)

• Epreuves de spécialité : Droit civil

Volume horaire 30h (15h cours magistraux - 15h travaux dirigés)

• Epreuves de spécialité : Droit pénal

Volume horaire 30h (15h cours magistraux - 15h travaux dirigés)

> Epreuve de procédures (au choix)

Procédure administrative contentieuse

Volume horaire 18h (9h cours magistraux - 9h travaux dirigés)

Procédure civile et mode alternatif de règlement des différents

Volume horaire 18h (9h cours magistraux - 9h travaux dirigés)

Procédure pénale

Volume horaire 18h (9h cours magistraux - 9h travaux dirigés)

> Langues

Anglais

Langue d'enseignement français - anglais Volume horaire

24h (24h travaux dirigés)

> Libertés, sécurité, justice

• Approche historique de la justice à la lumière des grandes affaires criminelles

Volume horaire 15h (6h cours magistraux - 9h travaux dirigés)

• Droit de l'UE

Volume horaire 21h (10h 30min cours magistraux - 10h 30min travaux dirigés) • Droits et libertés fondamentaux

Volume horaire 21h (10h 30min cours magistraux - 10h 30min travaux dirigés)

• Enjeux contemporains de la sécurité et de la justice : interventions de professionnels

Volume horaire 9h (9h travaux dirigés)

> Méthodologie des concours et des épreuves

• Interventions de professionnels : le métier d'avocat

Volume horaire 12h (6h cours magistraux - 6h travaux dirigés)

• Méthodologie des épreuves écrites du CRFPA

Volume horaire 9h (9h travaux dirigés)

• Méthodologie du grand oral CRFPA

Volume horaire 33h (3h cours magistraux - 30h travaux dirigés)

• Note de synthèse type CRFPA

Volume horaire 15h (15h cours magistraux)

> Stage CRFPA

• Stage (durée maximum 6 mois - à temps plein ou à temps partiel)

> Parcours métiers de l'administration, de la justice et de la sécurité

> Année 1

> Culture générale

Conférences d'actualités

Volume horaire 24h (24h travaux dirigés)

• Enjeux et problèmes du monde contemporain

Volume horaire 24h (9h cours magistraux - 15h travaux dirigés)

• Fondamentaux de culture générale

Volume horaire 30h (12h cours magistraux - 18h travaux dirigés)

• Politiques économiques et sociales

Volume horaire 18h (18h cours magistraux)

• Revue de presse : Actualités politiques, économiques et sociales

Volume horaire 12h (12h travaux dirigés)

> Droit et procédure pénale

• Epreuves de spécialité : Droit pénal

Volume horaire 30h (15h cours magistraux - 15h travaux dirigés) • Procédure pénale

Volume horaire 18h (9h cours magistraux - 9h travaux dirigés)

> Droit public

Droit public (droit administratif, finances publiques, droit des collectivités territoriales)

Volume horaire 36h (18h cours magistraux - 18h travaux dirigés)

• Institutions et droit constitutionnel

Volume horaire 21h (10h 30min cours magistraux - 10h 30min travaux dirigés)

> Langues

Anglais

Langue d'enseignement français - anglais

Volume horaire

24h (24h travaux dirigés)

Espagnol

Volume horaire 24h (24h travaux dirigés)

> Libertés, sécurité, justice

• Approche historique de la justice à la lumière des grandes affaires criminelles

Volume horaire 15h (6h cours magistraux - 9h travaux dirigés)

Droit de l'UE

Volume horaire 21h (10h 30min cours magistraux - 10h 30min travaux dirigés)

• Droits et libertés fondamentaux

Volume horaire 21h (10h 30min cours magistraux - 10h 30min travaux dirigés)

• Enjeux contemporains de la sécurité et de la justice : interventions de professionnels

Volume horaire 9h (9h travaux dirigés)

> Méthodologie des concours et des épreuves

• Intervention de professionnels : les concours de l'administration

Volume horaire 6h (6h travaux dirigés)

• Méthodologie des épreuves écrites (QRC, QCM, résumé)

Volume horaire 12h (12h travaux dirigés)

Méthodologie des épreuves orales

Volume horaire 18h (3h cours magistraux - 15h travaux dirigés)

Note de synthèse administrative

Volume horaire 12h (12h cours magistraux)

> Stage MAJS

• Stage (durée maximum 6 mois - à temps plein ou à temps partiel)

> Interaction avec le monde professionnel

La formation dispensée au sein de l'IMJA associe aux enseignants-chercheurs de nombreux professionnels du droit qui ont une expérience significative tant dans leur domaine d'activité que dans leurs enseignements : avocats, magistrats (président de juridiction, procureur de la République, magistrats spécialisés, conseillers du tribunal administratif), greffier, huissier, capitaine de police, commandant de gendarmerie, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, attaché ou rédacteur territorial, administrateur des affaires maritimes. L'IMJA organise un forum sur les métiers de l'administration, de la justice et du droit en début d'année pour informer les étudiants sur les conditions de recrutement et les conditions d'exercice des différents métiers.

Ø ET APRÈS

> Secteurs d'activité

- Administration publique, science politique
- Droit, justice

> Métiers

Métiers correspondant aux concours visés :

- Avocat,
- Greffier,
- Commissaire et officier de police,
- Officier de gendarmerie,
- Membre de l'administration pénitentiaire.
- Attaché et rédacteur territorial

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 4 mars 2024 11h41min